

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS ORGANISE SA
46^{EME} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE
A KOESTLACH - FRANCE - HAUT-RHIN



SAMEDI 2 MARS ET DIMANCHE 3
MARS 2019

PARCOURS ADAPTÉ



PARCOURS DE
10km

Membre de la FFSP n° F0026 VISA FFSP N°2019-68-268H

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Agrément ministériel national du 20 juin 2006 - Reconnue de mission
d'utilité publique par l'arrêté N° 012156 du 2 août 2001.

PARTENAIRES DE LA FFSP



INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle communale de Koestlach,
23 rue de Feldbach 68480 KOESTLACH / 03.89.40.49.19

Horaires : Départ de 07h00 à 14h00
L'arrivée se fera au plus tard à 18h00.

Parcours : 10km et adapté. Sans difficultés particulières, ouvert à tous.
Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 euros. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Cotisation de participation sans récompense : **2 euros**

Préinscriptions : Avant le 15 février 2019.

Inscriptions: METZGER Sacha,
39 rue de la Chapelle,
68480 KOESTLACH / Tel. 06.88.47.27.49

Récompenses : Un trophée sera délivré aux groupes les plus nombreux et au vétéran homme et femme.

Ravitaillement : Boissons et collations gratuites au premier point de contrôle. Possibilité de ravitaillement payant au deuxième contrôle et à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Assurance : La FFSP est garantie en RC auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé.

Secourisme: Sera assuré par l'amicale des sapeurs-pompiers.

N° d'urgences 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.